

ACCES A LA CARTE COMPETITEUR CLASSIFICATION EN CATEGORIES DE VALEUR Licenciés Ufolep Masculins

Lors de la demande de carte « Compétiteur UFOLEP », le licencié qui a une double appartenance, ou qui va en demander une, doit obligatoirement la déclarer en précisant sa catégorie dans la fédération concernée.

I/ Nouveau licencié UFOLEP, en simple appartenance, n'ayant jamais pratiqué le cyclisme (cycloport ou cyclocross) en compétition sera classé en 3^e catégorie Ufolep pour la pratique du cycloport et/ou du cyclocross.

II/ Nouveau licencié UFOLEP prenant une double appartenance (voire triple)

Nouveau licencié Ufolep prenant une double appartenance						
en FFC			en FSGT			
			Le nombre de catégories de valeur varie selon les départements et/ou les régions			
Catégories FFC	Sera classé en Cycloport Ufolep	Sera classé en ... cyclocross Ufolep	Catégories FSGT Route	Sera classé en cycloport Ufolep	Catégories FSGT Cyclocross	Sera classé en cyclocross Ufolep
Pass'Cyclisme Adulte D1	1 ^e	1 ^e	4 ^e – 5 ^e -6 ^e	3 ^e	4 ^e – 5 ^e -6 ^e	3 ^e
Pass'Cyclisme Adulte D2	2 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e
Pass'Cyclisme Adulte D3 ou D4	3 ^e	3 ^e	2 ^e	1*	2e	1 ^e
Pass'Cyclisme Open Adulte	1 ^e *	1 ^e *				
Série 3 (≤ 100 points) **	1 ^e *	1 ^e *				
Age -Juniors 1 ^e et 2e année Pass'Cyclisme	3e	3 ^e				
Age- Juniors 1 ^e et 2e année Pass'Cyclisme Open	2 ^e	1 ^e				
Catégorie Juniors FFC 1 ^e année avec 100 points ou moins	2 ^e	2 ^e				
Catégorie Juniors FFC 2 ^e année avec 100 points ou moins	1e	1e				
Jeunes Minimes FFC	13/14 ans	13/14 ans				
Jeunes Cadets FFC	15/16 ans	15/16 ans	Si surclassement officiel – Courent en 3 ^e catégorie			

Remarques

- * Sans possibilité de descente en catégorie UFOLEP inférieure
- ** Lorsqu'un coureur FFC de « Série 2 », n'ayant aucun point, est redescendu en « Série 3 » pour la saison suivante, il pourra accéder à la carte « Compétiteur » Ufolep.
Lorsqu'un coureur FFC de « Série 2 », ayant des points dans cette catégorie, est redescendu en « Série 3 » pour la saison suivante, il ne pourra accéder à la carte « Compétiteur » Ufolep que s'il avait **100 points et moins en « Série 2 »**.

III/ Licencié « Compétiteur VTT.Ufolep » demandant une carte « Cycloport » et/ou « Cyclocross » en simple appartenance

La classification en 3^e ou 2^e catégorie UFOLEP est laissée à l'appréciation de la CTD.

IV/ Licencié « Compétiteur Cycloport.UFOLEP » demandant une carte « Cyclocross » en simple appartenance

Catégorie Cycloport Ufolep	Sera classé ...en cyclocross Ufolep
4a et 4b	3 ^e
3 ^e	3 ^e
2 ^e	3 ^e
1 ^e	2 ^e

V/ Licencié UFOLEP sollicitant une double appartenance

-Tout licencié UFOLEP qui sollicite, en double appartenance, **pour la pratique du Cycloport et/ou du Cyclocross**, une licence « FFC.Pass'Cyclisme Open » ou « Série 3 » et/ou « une 2^e catégorie FSGT » sera classé en 1^e catégorie UFOLEP, **sans possibilité de descente**, quelle que soit la catégorie UFOLEP dans laquelle il est classé au moment où il demande une licence dans l' (ou les) autre(s) fédérations.

VI/ Retour à la pratique d'anciens licenciés UFOLEP en simple appartenance

ANCIENS LICENCIÉS UFOLEP						
	CYCLOSPORT			CYCLOCROSS		
Catégorie	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus	Accueil après 1 an d'arrêt	Accueil après 2 ans d'arrêt	Accueil après 3 ans d'arrêt et plus
4a et 4b	4a ou 4b	4a ou 4b	4a ou 4b	3^e		
3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e
2 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e	3 ^e
1 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e

Remarques –

- A) Application des critères de classification Ufolep pour ceux qui demanderont une double (ou triple) licence.
- B) Lorsqu'un ex-Ufolep 1^e catégorie revient à la compétition, après 1 an ou 2 ans d'arrêt en Ufolep, il sera classé en 2^e catégorie Ufolep (voir tableau ci-dessus) quelle que soit sa classification en Pass'Cyclisme FFC (D1 ou D2 ou D3 ou D4).

Règlement mis à jour le 15 janvier 2021.